

vais paraphraser les propos d'un ancien premier ministre du Canada, qui a gouverné pendant longtemps. Cette citation me vient de nul autre que l'actuel ministre des Transports (M. Pickersgill). Il ressort de cette citation que, selon le très honorable Mackenzie King, aucun parti ni aucune minorité n'a le droit de contraindre la collectivité à accepter ses vues ou ses politiques. Selon lui, la persuasion et le consentement de plein gré sont des éléments préliminaires essentiels au changement politique.

J'ose espérer que Mackenzie King ne frémit pas dans sa tombe lorsque ses mânes voient ses successeurs manier ce gourdin financier. Ce bill est-il du libéralisme? S'agit-il de consultation? S'agit-il de consentement de plein gré? S'agit-il de persuasion morale plutôt que de contrainte? Le chef spirituel du parti libéral a dit que la persuasion était un élément préliminaire essentiel au changement politique. Quel plus grand changement peut-il y avoir que de forcer les provinces à se courber sous les coups d'un gourdin financier et d'imposer ce qui me semble les mesures socialistes les plus radicales? La seule véritable critique soulevée par les représentants à ma gauche vise la rapidité avec laquelle nous devrions imposer cette mesure à la population. Ces députés reconnaissent qu'il s'agit d'une mesure socialiste mais, à leur avis, elle ne l'est pas assez et n'est pas appliquée assez vite. On peut entendre la critique traditionnelle des libéraux qui se disent socialistes au ralenti.

Je ne le crois pas. Il se peut que le gouvernement, se trouvant en mauvaise posture financière et au plus fort de l'inflation, cherche à la dernière minute à appliquer les freins. Et, puisque le char de l'État a des freins, tous les députés ont le devoir de les appliquer pour prévenir le désastre. Je ne dis pas qu'il faut abandonner le projet de l'assurance frais médicaux, mais bien qu'il faut veiller attentivement à l'inflation.

Je ne tiens pas à ce que les députés qui siègent à ma gauche m'attribuent des propos et disent que j'essaie de couler un bill, parce que je veux pas payer ma part ou que je m'oppose à la justice sociale. Loin de là. Je ne veux pas couler le bill. Je veux le modifier, le rendre applicable. Au besoin, je voudrais qu'on s'accorde un délai raisonnable pour obtenir l'approbation des provinces.

La deuxième partie de l'amendement précède que la mesure ne saurait répondre aux besoins, à moins qu'on:

b) ne reconnaisse le principe du choix volontaire de la part de l'individu.

Une fois de plus, je ne veux pas qu'on me force la main ou qu'on me fasse avaler n'importe quoi, comme aux oies. Il y a des choses

que je refuserai. Si j'ai assez d'initiative pour payer mes dépenses, ne devrais-je pas avoir le droit de choisir ce que je veux?

● (4.50 p.m.)

Je ne veux pas dire que je ne suis pas partisan d'aider les gens qui sont incapables de se débrouiller tout seuls. L'alinéa d de notre amendement montre clairement que nous pensons qu'aucune personne au Canada ne devrait être privée de soins médicaux. C'est aussi mon opinion. Pour ma part, je veux bien payer les frais des soins médicaux que je reçois. J'espère toujours être en mesure de payer mes frais médicaux et d'aider ceux qui sont moins fortunés que moi. C'est se montrer conservateur au meilleur sens du mot, sur le plan politique aussi bien que sur tout autre plan. Le fait que je veux bien m'occuper de mon père et de ma mère n'est pas une invention du parti socialiste. C'est une pratique qui remonte à Moïse et même encore plus haut; elle se rencontre même parmi les animaux les plus évolués lorsqu'ils sont grégaires, à plus forte raison chez les êtres humains.

Je n'ai pas entendu de nombreuses critiques —et j'en félicite les députés— sur cette partie de notre amendement qui déclare qu'il est important de prendre préalablement des mesures destinées à donner plus d'ampleur à nos travaux de recherche et à former un nombre suffisant de médecins et de membres du personnel paramédical. A quoi sert de construire une piste de course lorsqu'on n'a pas de chevaux?

Avec la meilleure bonne volonté du monde, vous ne pourrez faire opérer vos enfants des amygdales sans avoir sous la main un médecin qualifié et qui consent à trifouiller dans leur gorge avec son bistouri. Soyons bien sûrs, en concevant les plans de ce royaume de l'Utopie que nous désirons tous, de ne pas en oublier les mesures préparatoires qui sont absolument nécessaires, et s'il nous faut faire un peu plus de préparatifs ou dépenser un peu plus d'argent en vue d'obtenir les résultats désirés, nous ne devrions pas hésiter.

Ne croyez pas que je sois contre l'ablation des amygdales, pour mes enfants ou pour ceux des autres. Loin de là. J'espère que le peuple canadien commence à en avoir assez du traitement de sycophante que l'on doit subir à toutes les questions qui viennent sur le tapis. Si je ne suis pas d'accord avec les autres, je suis mauvais, je suis épouvantable, j'ai des desseins ténébreux. Croyez-vous que je désire qu'un seul enfant canadien ne reçoive pas les soins médicaux dont il a besoin? Je veux qu'ils en bénéficient tous. Tout ce que je demande, c'est que nous appliquions nos cerveaux à l'étude du programme et que